

A. Matthys

LE "CHESTE DE LA ROTCHE" A SUGNY

Le "Chesté de la Rotche" à Sugny domine la route menant de Pussemange à Membre. Planté sur un éperon, il se dresse au confluent de deux ruisseaux dont le principal va se jeter dans la Semois.

En venant du nord et du point culminant, une crête aménagée, de plan trapézoïdal, forme une basse-cour, que quatre levées de terre et autant de fossés séparent d'une brusque saillie de la roche qui porte le château.

Au sud, comme à l'est et peut-être tout autour, un fossé circulaire, aux escarpes verticales et taillé avec grand soin dans la pente rocheuse isole un piton allongé, aménagé lui aussi et rendu abrupt de toutes parts.

Ce véritable nid d'aigle surveille l'ensemble du site et ses abords et permet une vue lointaine.

Les travaux de 1983 se sont attachés à compléter le plan de l'ouvrage fortifié au sommet de l'éperon, en dégagant tout le plateau supérieur jusqu'à la roche en place (fig. 65). Un nettoyage de la pente au nord-est et la vidange partielle du fossé creusé à la base, ont complété les recherches et orienté les travaux futurs.

Les fouilles ont permis de découvrir le plan d'une première fortification en bois, dont les trous de pieux taillés avec soin dans le schiste devaient contenir des poteaux imposants.

Le rez-de-chaussée de ce bâtiment comporte deux niveaux distincts; ils correspondent à deux pièces dont la cloison – si elle a existé – n'a toutefois pas laissé de traces. Une première pièce dessine un carré approximatif de 9 m de côté (fig. 65, A). Le sol de roche soigneusement arasé abritait, dans son angle méridional, une cave aux parois informes aménagée dans une anfractuosité naturelle (C). Cinq marches taillées menaient à ce réduit n'excédant pas 4 m sur 1,75 m / 2 m.

Cette première pièce débouchait sur une seconde, de plan trapézoïdal (B); un escalier de bois devait y mener. De largeur identique à la première pièce, elle la prolongeait sur une distance de 5,50 m à 6,75 m. Dans son angle occidental s'ouvrait un puits, aux contours irréguliers (D). Ce même puits avait déjà été vidé en 1855, et Tandel relate "la découverte de débris d'armure en cuivre, fer et silex (sic)". Tout l'angle, à l'est, en bordure du plateau a glissé selon le fil de la roche et s'est éboulé dans le fossé en contrebas. La face supérieure des éboulis conserve encore parfois des parties de la surface ancienne et les trous de pieux qui complétaient l'ouvrage au sommet. Une troisième pièce oblongue, est accolée au nord, sur toute la longueur des deux premières (E). Sa largeur

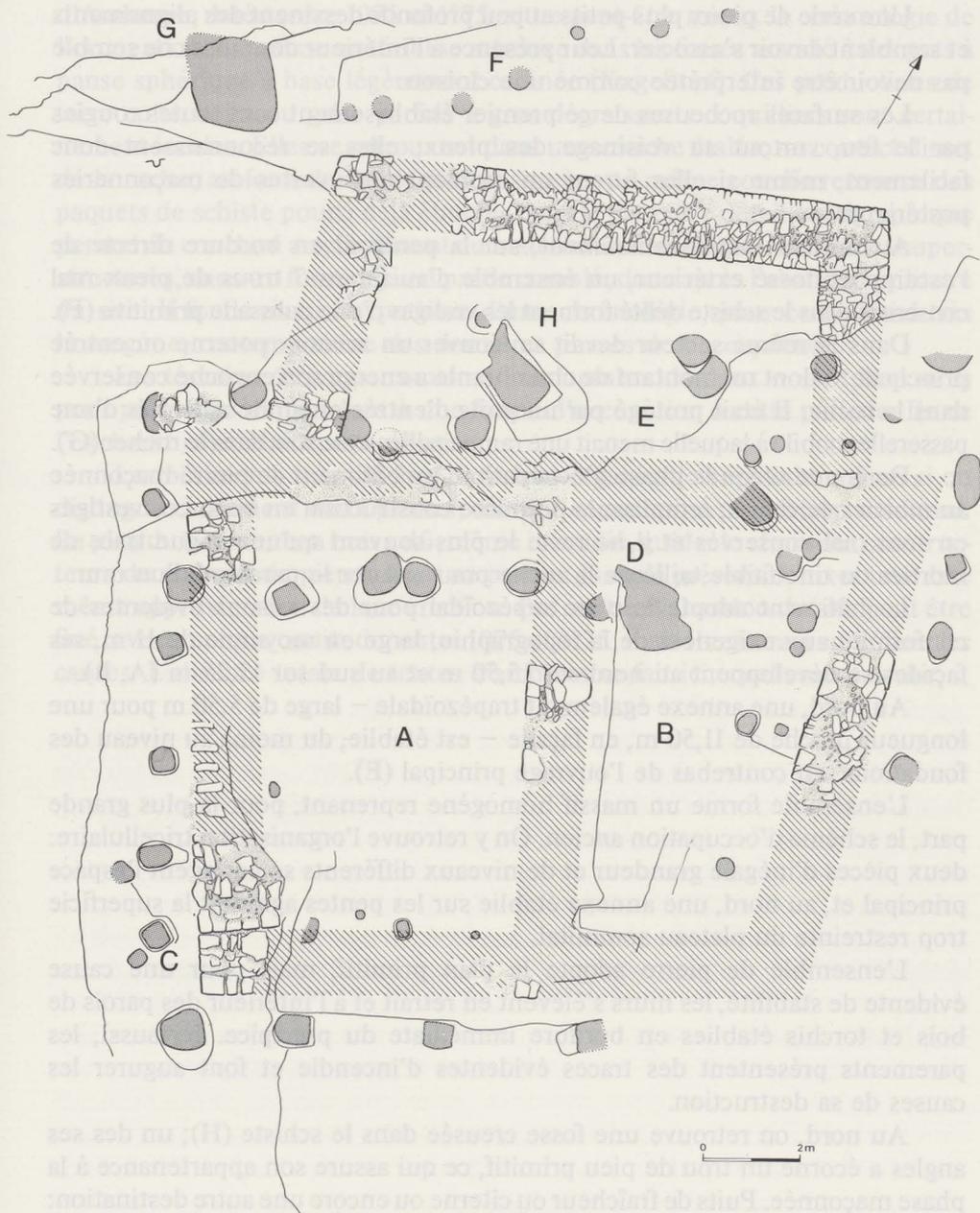


Fig. 65. Plan de fouille.

n'excède pas 5 m pour une longueur de 16 m. Sa face septentrionale présente, de plus, un décrochement.

Une série de pieux plus petits et peu profonds dessinent des alignements et semblent devoir s'associer. Leur présence à l'intérieur des pièces ne semble pas devoir être interprétée comme une cloison.

Les surfaces rocheuses de ce premier établissement sont toutes rougies par le feu, surtout au voisinage des pieux; elles se reconnaissent donc facilement, même si elles furent un moment recouvertes de maçonneries postérieures.

Au nord de cet établissement, sur la pente et en bordure directe de l'escarpe du fossé extérieur, un ensemble d'au moins 7 trous de pieux mal conservés dans le schiste délité forment les vestiges d'une palissade primitive (F).

Dans le même secteur devait se trouver un accès – poterne ou entrée principale – dont un montant de chambranle a encore son encoche conservée dans la roche. Il était protégé par un puits d'entrée enjambé autrefois d'une passerelle mobile à laquelle menait une rampe taillée avec soin dans le rocher (G).

Dans une seconde phase d'occupation, un bâtiment de pierre maçonnée au mortier de chaux, remplace la première construction en bois. Les vestiges en sont mal conservés et il ne reste le plus souvent qu'une vague trace de mortier ou une faible taille de la roche pour assurer le parcours d'un mur.

Le bâtiment adopte le plan trapézoïdal pour des raisons évidentes de conformité aux exigences de la topographie; large en moyenne de 11 m, ses façades se développent au nord sur 15,50 m et au sud sur 12,25 m (A, B).

Au nord, une annexe également trapézoïdale – large de 5,50 m pour une longueur proche de 11,50 m, en façade – est établie, du moins au niveau des fondations, en contrebas de l'ouvrage principal (E).

L'ensemble forme un massif homogène reprenant, pour la plus grande part, le schéma d'occupation ancien. On y retrouve l'organisation tricellulaire: deux pièces d'inégale grandeur et de niveaux différents se partagent l'espace principal et, au nord, une annexe établie sur les pentes agrandit la superficie trop restreinte du plateau sommital.

L'ensemble de pierre adopte le plan primitif, mais pour une cause évidente de stabilité, les murs s'élèvent en retrait et à l'intérieur des parois de bois et torchis établies en bordure immédiate du précipice. Ici aussi, les parements présentent des traces évidentes d'incendie et font augurer les causes de sa destruction.

Au nord, on retrouve une fosse creusée dans le schiste (H); un des ses angles a écorné un trou de pieu primitif, ce qui assure son appartenance à la phase maçonnée. Puits de fraîcheur ou citerne ou encore une autre destination: la question reste ouverte.

L'absence d'une couche d'habitat nette, sur ce sommet battu par les intempéries, ne facilite pas l'établissement d'une stratigraphie qui se confond le plus souvent avec l'humus récent ou la surface même de la roche. Le remblai

des trous de pieux a livré l'essentiel du matériel.

La découverte de fragments d'une cruche à goulot tubulaire de type d'Andenne, datée entre 1075 et 1175, situe peut-être mieux la chronologie de l'occupation. Le même matériel se retrouve dans les fossés associé à des pots à panse sphérique à base légèrement carénée (Kugeltopf). Ces productions de terre cuite noire ou grise parfois à gros dégraissants coquilliers sont certainement locales. Elles se retrouvent dans une couche étalée, au contact direct de la roche, au fond du fossé; parfois aussi cette même couche recouvre des paquets de schiste pourri déjà éboulés dans le fossé. Ce détail stratigraphique permet de conclure au glissement du matériel archéologique à partir des superstructures, dans un fossé déjà en partie comblé, donc après l'abandon militaire du site. Il fonde aussi l'hypothèse d'une chronologie, pour ce matériel très homogène, contemporaine des dernières phases de l'occupation.

Les témoins d'époque romaine — au nombre de deux — sont trop rares pour permettre de conclure à une forme d'occupation à cette période. Ils ne l'excluent cependant pas a priori.

Les bâtiments très proches dans leur organisation spatiale, même si on distingue clairement deux phases, doivent appartenir à un horizon médiéval. Le plan du bâtiment en bois a dû, même incendié, guider le choix des constructeurs du château de pierre. Rien ne permet jusqu'à présent de fixer une date même approximative de leur érection. Par contre, l'abandon du site peut être fixé, avec quelque certitude, entre 1075 et 1175, mais il restera à en définir les causes. L'absence totale de textes d'archives se fait ici cruellement sentir.